



## **Note conceptuelle de l'Atelier technique sur les outils et mesures destinés à contribuer à la mise en place de politiques de promotion d'une économie verte inclusive**

**Complexe des Nations Unies, Gigiri, Nairobi, Kenya  
2 au 4 juillet 2013**

### **Résumé et contexte**

Un atelier technique de trois jours est organisé à Nairobi, au Kenya, du 2 au 4 juillet 2013, qui vise à partager les expériences entre les pays d'Afrique et d'autres régions du monde sur les outils, les mesures et les méthodologies susceptibles de promouvoir la réalisation d'une économie verte inclusive. L'atelier rassemblera des décideurs issus des ministères des finances, de la planification et de l'environnement, ainsi que des représentants d'institutions des Nations Unies, de partenaires du développement et de la société civile. Les participants passeront en revue les différentes expériences dans ce domaine et détermineront des voies d'avancées possibles permettant de bénéficier de l'assistance des organisations internationales à cet effet.

Les préparatifs à la Conférence de Rio sur le développement durable (Rio+20) ont impliqué de vastes consultations sur la façon de parvenir à un développement durable aux niveaux mondial, national et communautaire, notamment grâce à des approches axées sur une économie verte inclusive. Ces débats ont permis de mettre en évidence les diverses perspectives en termes d'économie verte inclusive déployées par les pays, les institutions et les parties prenantes ainsi que leurs liens avec les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les discussions portant sur le programme de développement postérieur à 2015.

Comme le souligne le document final de la Conférence Rio+20, les politiques de promotion d'une économie verte inclusive peuvent être un moyen efficace pour réduire la pauvreté et soutenir le développement durable. Dans le même temps, il existe de multiples approches, modèles et outils reposant sur une économie verte mis en œuvre dans différents pays, qui varient selon le contexte et les besoins locaux. Le document final de la Conférence Rio+20 invite également les entités du système des Nations Unies à coordonner leurs efforts pour fournir aux pays intéressés, à leur demande, des informations pertinentes sur les partenaires, les trousseaux à outils et les modèles de politiques en matière d'économie verte, les méthodologies pour l'évaluation des politiques de promotion d'une économie verte, ainsi que les plateformes sur l'économie verte susceptibles de correspondre aux besoins spécifiques des pays demandeurs.

Cet atelier technique s'inscrit dans le cadre d'une série de manifestations régionales et mondiales co-organisées au titre de l'initiative UNDP-DESA-UNEP Green Economy Joint Programme (Programme conjoint en faveur de l'économie verte du PNUD, du PNUE et du DAES), financée par le gouvernement des Pays-Bas et de l'Africa Green Economy Programme (Programme pour une économie verte en Afrique), financé par la Commission européenne. Il apporte sa contribution à la Conférence Rio+20 et au suivi post-Rio en facilitant le partage de connaissances et l'échange d'expériences fondées sur l'économie verte, menées à l'échelle des différentes régions. Ces activités sont guidées et alimentées par la Plate-forme de connaissances sur la

croissance verte (GGKP, [www.ggkp.org](http://www.ggkp.org)). L'initiative Green Economy Joint Programme (GEJP) du PNUD-DAES-PNUE est déployée aux niveaux mondial, régional et national en vue de la réalisation des objectifs suivants : 1) intensifier l'engagement politique et mobiliser le soutien du public en faveur de la mise en œuvre du suivi de la Conférence de Rio ; et 2) renforcer les capacités en termes de politiques, d'instruments et de mesures favorables à la promotion d'une économie verte inclusive.

### **Justification et demande émanant des pays**

Bien que cette démarche exige des choix difficiles, l'adoption d'une approche axée sur une économie verte inclusive ne signifie pas qu'il faille pour autant opter pour un élément au détriment des deux autres dans l'équation alliant croissance, progrès social et durabilité environnementale. Grâce à une planification fiable et des cadres de politique solides, les économies vertes inclusives peuvent être conçues de manière à limiter l'apparition, à long terme, d'éventuels préjudices à l'encontre de certains groupes sociaux ou secteurs économiques, tout en augmentant l'accès aux investissements économiques de manière à réduire les inégalités et à promouvoir le bien-être social.

De nombreux pays ont exprimés leurs aspirations quant à leur passage à une économie verte inclusive et sont en passe d'opérer leur transition vers une telle option en vue de réaliser le développement durable. Cependant, ces pays n'ont pas tous assimilé le concept d'économie verte de la même manière, et les différences d'interprétation à cet égard sont manifestes entre régions et au sein d'une même région. En effet, certains pays considèrent l'économie verte comme une nouvelle opportunité d'exportations et un moyen de développer des produits et services innovants pour créer des emplois. D'autres envisagent cette démarche avec une plus grande réserve et craignent que la transition vers des modèles de croissance à faible émission de carbone, qui utilisent les ressources naturelles de manière plus efficace, ne soit couplée à des conditionnalités de financement ou des barrières non tarifaires au commerce. Les débats sur ce sujet se sont également fait l'écho de discussions liées à la nécessité de réaffirmer le principe des « responsabilités communes mais différenciées » (RCMD), qui reconnaît la responsabilité historique des pays développés ainsi que les circonstances particulières des pays en développement.

Ces points de vue ainsi que d'autres ont été soulevés au cours des négociations menées dans le cadre de la Conférence Rio+20 et ont contribué à l'élaboration du volet portant sur l'économie verte dans le document final de la Conférence et les textes y afférents. Ce volet est résumé dans l'encadré ci-dessous.

### **Approches axées sur une économie verte inclusive décrites dans le document final de la Conférence Rio+20**

Le document final de la Conférence Rio+20 affirme que les approches fondées sur l'économie verte devraient :

- servir d'outils pour réduire la pauvreté et appuyer un développement plus durable ;
- promouvoir une croissance économique inclusive et créer des opportunités d'emploi et de travail décent pour tous ;
- maintenir le bon fonctionnement des écosystèmes de la Terre ;
- contribuer aux objectifs du Millénaire pour le développement ;
- améliorer les moyens de subsistance et l'autonomisation des pauvres et des groupes vulnérables ;
- mobiliser tout le potentiel des femmes comme des hommes et garantir leur contribution à parts égales ;
- engager toutes les parties prenantes et les grands groupes, notamment dans la société civile et le secteur privé ;
- respecter les droits de l'homme et la souveraineté nationale ;
- éviter les conditionnalités injustifiées imposées au titre de l'aide publique au développement et des financements octroyés ;
- éviter de servir de discrimination arbitraire ou injustifiable ou de restriction déguisée dans le commerce international ;
- découler de processus de planification intégrée, d'environnements habitants et d'institutions efficaces à tous les niveaux ;
- bénéficier d'un soutien des Nations Unies et de ses partenaires au titre du renforcement des capacités et de l'assistance technique.

Les données empiriques et théoriques sur les modalités de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de l'économie verte ou de la croissance verte dans les divers contextes restent toutefois limitées, en particulier dans les pays en développement. La coordination entre les parties prenantes impliquées dans l'élaboration d'outils et de méthodologies pour la planification d'une économie verte inclusive nécessite d'être renforcée. Les expertises et les données sont souvent cloisonnées et cantonnées aux institutions chargées de l'environnement, de l'énergie, du changement climatique et des domaines économiques et sociaux à divers niveaux.

Pour toutes ces raisons, l'exploitation des opportunités offertes par les approches axées sur une économie verte inclusive peut s'avérer être une tâche ardue pour les décideurs politiques à tous les échelons, en dépit de toute éventuelle compréhension en profondeur des avantages potentiels qui pourraient en résulter dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux. Les contextes nationaux varient considérablement au regard d'un grand nombre de critères, notamment : les bases de départ et les priorités du développement ; la volonté et la stabilité politiques ; les capacités institutionnelles ; les ressources techniques, financières et naturelles ; la structure et la position économiques sur les marchés régionaux et mondiaux. Compte tenu de la diversité de ces facteurs et d'autres encore, l'instauration d'une économie verte sans exclusive peut emprunter de nombreuses voies et faire appel à des options de politique diverses et variées.

Afin de garantir que la conception et la mise en œuvre d'approches intégrées axées sur l'économie verte soient étayées par les données les plus pertinentes en la matière, les responsables gouvernementaux et les partenaires de la société civile et du secteur privé doivent disposer d'un ensemble d'instruments de politique, de mesures et de méthodologies plus sophistiqués mais pratiques, susceptibles d'être adaptés et capables de répondre aux besoins des contextes nationaux dans leur diversité.

Plusieurs initiatives menées respectivement par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque africaine de développement et d'autres banques multilatérales de développement, les acteurs de la société civile ainsi que les institutions des Nations Unies et leurs partenaires ont déjà permis de mettre en évidence une série d'outils et de mesures étroitement liées, qui sont à même de contribuer à l'élaboration de politiques de promotion d'une économie verte, en ce qui concerne les diagnostics, les cadres habilitants, les incitations, les investissements, l'inclusion et les actions de suivi et d'évaluation. Ces efforts ont également été reconnus et encouragés dans le document final de la Conférence Rio+20.

Ces outils et mesures comprennent les éléments suivants : des **outils de diagnostic et d'aide à la décision** destinés à établir des évaluations environnementales, économiques et sociales intégrées, appliquées aux meilleures options de choix et de synergies possibles ; des **instruments de politique**, notamment la Réforme fiscale écologique et les innovations vertes y afférentes, les instruments liés respectivement à la politique industrielle, à la politique de l'emploi et à la protection sociale, les outils de financement, les outils de stimulation des comportements induisant le développement durable, les outils de renforcement des capacités, les outils permettant d'obtenir le plein engagement des parties prenantes tout au long du cycle de politiques ; et des **cadres de mesure**, des données et des indices pour éclairer les diagnostics et mener à bien les actions de surveillance, d'évaluation, d'éducation, de plaidoyer et de sensibilisation requises.

Cependant, certains de ces outils et mesures ne tiennent compte que d'une seule facette des approches axées sur l'économie verte, en omettant d'envisager ces dernières selon une perspective élargie en termes d'élaboration de politiques intégrées, qui autorise un examen des choix et des synergies opérés à l'échelle des secteurs économiques et des thèmes prioritaires. En outre, parmi ces outils et mesures, certains dispositifs sont moins enclins que d'autres à être utilisés dans les contextes institutionnels, compte tenu de leurs exigences en matière de coût, de temps, de compétences et de données.

Le document final de la Conférence Rio+20 reconnaît ces besoins et encourage les institutions des Nations Unies et leurs partenaires à répondre aux demandes des pays, en coordonnant les informations disponibles sur les outils et les bonnes pratiques en matière d'économie verte inclusive. Plusieurs initiatives menées par les États membres, les institutions onusiennes, l'OCDE, les banques multilatérales de développement (BMD), la société civile et les différents partenaires ont déjà permis d'identifier une série d'instruments, d'outils et d'indicateurs capables d'orienter la transition vers une approche sans exclusive de l'économie verte, qui sont particulièrement pertinents aux yeux des décideurs économiques.

Cet arsenal de moyens ainsi identifié peut être réparti en différentes catégories, ayant trait respectivement aux outils d'aide à la décision, aux instruments de politique et aux cadres de mesure, comme suit :

- Les **outils d'aide à la décision intégrés** permettent d'évaluer les options relevant d'une approche axée sur une économie verte inclusive. Ces mécanismes d'aide à la décision comprennent la modélisation macroéconomique à long terme des options de politique et des synergies dans les sphères économique, sociale et environnementale, comme par exemple, l'influence de ces décisions sur les marchés du travail et les moyens de subsistance, ainsi que les outils proprement dits, tels que l'évaluation de l'impact de la pauvreté sociale et l'évaluation environnementale stratégique des politiques retenues.
- Les **instruments de politique** visent à promouvoir des approches plus inclusives en matière d'économie verte. Ces instruments regroupent les éléments suivants : les politiques budgétaires et la réforme fiscale écologique, les révisions budgétaires, la protection sociale intégrant les programmes de travaux publics, le microcrédit, la protection sociale adaptative et les transferts conditionnels en espèces visant à satisfaire aux objectifs sociaux et environnementaux, comme par exemple au travers de l'application de l'initiative REDD+, de l'établissement de partenariats public-privé et de la création d'emplois verts et décents ou de politiques commerciales destinées à promouvoir des objectifs sociaux ou environnementaux.

- **Les cadres de mesure** sont conçus pour surveiller l'avancement des progrès dans la réalisation des résultats sociaux, économiques et environnementaux liés à une économie verte inclusive. Ces mécanismes peuvent inclure le Système de comptabilité nationale, le Système de comptabilité économique et environnementale, les évaluations des objectifs du Millénaire pour le développement, les rapports sur l'état de l'environnement, les rapports sur le développement humain, y compris les liens entre pauvreté et environnement, ainsi que les examens des dépenses publiques destinés à évaluer le coût de la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux. Ces indicateurs nationaux concernent le débat international sur les objectifs de développement durable et les indicateurs relatifs aux cibles des objectifs du Millénaire pour le développement postérieurs à 2015.

***Sélection d'outils d'aide à la décision, d'instruments de politique et de cadres de mesure intégrés à l'appui des approches axées sur une économie verte inclusive***

**Outils d'aide à la décision intégrés**

Il existe un arsenal d'outils d'aide à la décision qui mettent l'accent sur l'amélioration des résultats environnementaux et sociaux. Les évaluations environnementales stratégiques (EES) désignent un éventail d'approches analytiques et participatives visant à intégrer les considérations d'ordre environnemental dans les politiques et à évaluer leurs interconnexions avec les questions liées aux changements économiques, sociaux et climatiques. Elles sont fondées sur une variété d'outils plutôt que sur une approche normative unique et invariable.

Banque mondiale. [Strategic Environmental Assessment Toolkit](#).

« L'analyse des impacts sur la pauvreté et le social (AIPS) se réfère à l'analyse de l'impact distributionnel qu'ont les réformes politiques sur le niveau de vie ou le bien-être de différents groupes de personnes concernées par les réformes, tout en accordant une attention particulière aux populations pauvres et vulnérables ».

Banque mondiale (2003). [A User's Guide to Poverty and Social Impact Analysis](#).

Il existe aussi des exemples d'approches de modélisation telles que l'analyse des effets du marché du travail et des revenus, dans lesquelles la connaissance de l'impact de la transition vers une économie durable, sobre en carbone sur l'emploi, en particulier sur les mouvements d'emplois sous-jacents, ainsi que sur la génération et la distribution de revenus est vitale pour étayer les politiques requises.

Organisation internationale du travail (OIT) (2011). [Assessing Green Jobs Potential in Developing Countries: A Practitioner's Guide](#).

La note d'orientation sur la méthodologie de l'analyse du contexte institutionnel au PNUD pour l'évaluation des facteurs politiques et institutionnels et l'utilisation des ressources nationales et extérieures.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2012). [UNDP Institutional and Context Analysis Guidance Note](#).

**Instruments de politique**

**Stratégies des investissements verts :**

Le rapport intitulé [Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication](#) examine les effets potentiels de l'investissement à hauteur de 2 % du PIB mondial dans 10 secteurs économiques clés sur la croissance inclusive, la création d'emplois et les gains environnementaux. L'ouvrage propose une gamme d'outils et d'instruments susceptibles d'aider les décideurs à identifier les options d'investissement et les réformes politiques leur permettant de faire avancer leurs objectifs en matière de développement durable.

**Rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur l'écologie verte :**

PNUE (2011). [Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté - Synthèse à l'intention des décideurs](#)

**Instruments économiques pour la gestion de l'environnement :**

Compte tenu de la pression croissance exercée sur les ressources naturelles et des contraintes budgétaires soutenues appliquées aux différents pays, les instruments économiques tels que les taxes sur la pollution, les redevances d'utilisation et autres incitations destinées à améliorer la qualité de l'environnement peuvent constituer un outil important pour compléter les mesures d'injonction et de contrôle afin d'assurer le développement durable.

**Manuel de référence sur l'élaboration de politiques intégrées en faveur du développement durable :**

PNUE (2009). [Integrated Policymaking for Sustainable Development: A Reference Manual](#).

**Manuel d'orientation sur les évaluations intégrées - Intégration de la durabilité dans l'élaboration des politiques :**  
PNUD (2009). [Integrated Assessment: Mainstreaming Sustainability into Policymaking - A Guidance Manual](#).

**L'utilisation des instruments économiques pour la gestion des ressources environnementales et naturelles :**  
PNUD (2009). [Training Resource Manual : The Use of Economic Instruments for Environmental and Natural Resource Management](#).

PNUD (2012). [Comparative Experience: Examples of Inclusive Green Economy Approaches in UNDP's Support to Countries](#).

**Réforme fiscale écologique (RFE) :**

La réforme fiscale écologique recouvre un ensemble de mesures fiscales et de tarification permettant d'obtenir des recettes budgétaires, d'augmenter l'efficacité et d'améliorer l'équité sociale tout en contribuant à atteindre les objectifs environnementaux.

**L'Initiative mondiale sur les subventions de l'Institut international du développement durable (IIDD) :**  
IISD. [Global Subsidies Initiative](#)

Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale (2005). [Environmental Fiscal Reform: What Should Be Done and How to Achieve It](#).

**Réforme des politiques fiscales, plan de route vers l'établissement d'une croissance à faible émission de carbone pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) :**

CESAP. [« Reforming fiscal policies to close the gap between economic and ecological efficiencies »](#).

**Examens des dépenses publiques liées à l'environnement (PEER) :**

Les examens des dépenses publiques liées à l'environnement analysent l'allocation des ressources aux différents secteurs et/ou aux autorités nationales et sous-nationales et évaluent leur efficacité et leur efficacité dans le contexte des priorités environnementales et sociales.

Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD)/Banque mondiale (2003). [Public Environmental Expenditure Reviews \(PEERS\): Experience and Emerging Practice](#).

**Instruments de protection sociale :**

Les instruments de protection sociale servent à rendre la croissance verte plus inclusive et socialement acceptable, notamment par l'allègement du fardeau de la transition vers l'économie verte supporté par les plus démunis. Il existe toute une panoplie de régimes de protection sociale, comprenant les programmes de travaux publics, le microcrédit et les transferts conditionnels en espèces. Certains de ces systèmes ont été élargis pour intégrer les aspects liés au climat et à l'environnement, et se présentent désormais sous l'appellation de « protection sociale adaptée au climat ». Des exemples de ce dernier type de régime incluent la micro-assurance qui prend en compte les risques de catastrophes climatiques ainsi que les transferts conditionnels en espèces liés à la gestion des forêts, une initiative connue sous le nom de Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD).

PNUD et OIT (2011). [Sharing Innovative Experiences: Successful Social Protection Floor Experiences \(vol 18\)](#).

[UNDP Human Development Impact Assessment of Trade Policy: A Toolkit](#)

**Politiques de développement et de croissance verte à faible émission de carbone :**

Une trousse à outils complète sur la croissance verte et les politiques de promotion d'une économie verte pour l'amélioration de l'efficacité des ressources, y compris les infrastructures physiques telles que les transports, les bâtiments et les systèmes énergétiques, ainsi que les prix du marché, les réglementations et les modes de vie.

**Feuille de route vers une croissance verte à faible émission de carbone pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) :**

CESAP (2012). [Low Carbon Green Growth Roadmap for Asia and the Pacific](#).

PNUD (2011). [Executive Summary: Preparing Low-Emission Climate-Resilient Development Strategies - A UNDP Guidebook — Version 1](#)

## **Cadres de mesure**

### **Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) :**

Le cadre central du système de comptabilité économique et environnementale, qui a été adopté en tant que norme statistique internationale par la Commission de statistique des Nations Unies en 2012, est un cadre conceptuel polyvalent qui décrit l'environnement et ses interrelations avec l'économie. Il applique les concepts, les structures, les règles et les principes de comptabilité du Système de comptabilité nationale aux informations environnementales, en vue de l'intégration des informations environnementales et économiques dans un cadre unique pour contribuer au suivi de l'économie verte et des initiatives de développement durable. La comptabilité écosystémique expérimentale SEEA offre une approche complémentaire qui met l'accent sur les écosystèmes, leurs conditions et leurs contributions aux activités économiques et humaines par les services qu'ils fournissent.

[SEEA News and Notes](#)

### **Mesurer les progrès vers une économie verte :**

Les brochures indiquées ci-après introduisent un cadre pour l'utilisation des indicateurs dans la conception et le suivi des politiques en faveur de l'économie verte. Elles fournissent de brèves orientations sur l'application des indicateurs aux principales étapes de l'élaboration des politiques en illustrant le propos par des exemples empruntés aux questions environnementales.

PNUE (2012). [Measuring Progress Towards a Green Economy](#).

PNUE (2012). [Measuring Progress towards an Inclusive Green Economy](#)

Union mondiale pour la conservation de la nature (UICN) (2001). [Environmental Accounting: What's It All About?](#)

### **Site Web du Centre de ressources virtuel du PNUE sur la comptabilité verte :**

PNUE. [Green Accounting: A Virtual Resource Center](#)

## **Objectifs et résultats escomptés de l'atelier**

« L'Atelier technique sur les outils et mesures destinés à contribuer à la mise en place de politiques de promotion d'une économie verte inclusive » vise à fédérer les expériences des pays, de l'Organisation des Nations Unies et de ses organismes partenaires en vue de parvenir aux résultats suivants :

- Identifier les critères permettant de mettre en évidence un sous-ensemble d'outils, de mesures et de méthodologies *avancés* mais *pratiques*, pour appuyer une planification et une mise en œuvre mieux intégrée des politiques de promotion d'une économie verte inclusive, que les décideurs nationaux, les conseillers et les partenaires des Nations Unies peuvent facilement adapter au *contexte spécifique d'un pays donné*. Ces outils mettent davantage l'accent sur les liens sociaux des approches axées sur une économie verte, y compris les coûts et les avantages qui en découlent pour les différents groupes, ainsi que les impacts sur les moyens de subsistance des hommes et des femmes pauvres.
- Discuter des points forts, des faiblesses et des défis liés à l'application de ces différents outils et examiner comment ces outils et mesures peuvent guider le travail de l'initiative Green Economy Joint Programme et les activités connexes, y compris celles de l'Initiative Pauvreté-Environnement.
- Identifier les lacunes existantes dans la disponibilité des outils, des mesures et des directives pour appuyer les politiques de promotion d'une économie verte mieux intégrée et plus inclusive, applicable aux aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement durable.
- Offrir aux participants une orientation interactive sur certains de ces outils et mesures.

L'atelier alternera les présentations plénières, les discussions et les travaux appliqués en petits groupes. Sur la base de ces discussions, l'atelier devra générer les produits suivants :

- Recommandations concernant le sous-ensemble d'outils, de mesures et de méthodes sur lesquels il conviendra de se focaliser, avec des indications sur les lacunes qu'il faudra s'employer à combler, sur le long terme, au niveau de ces divers éléments.
- Recommandations concernant l'étape suivante qui consiste à appliquer ces outils au contexte des pays, notamment dans les études de cadrage prises en charge dans la deuxième phase de l'initiative Green Economy Joint Programme.
- Apports permettant d'étayer un rapport sur l'économie verte au profit de l'éradication de la pauvreté, en développant le chapitre 5 du Rapport sur l'économie verte du Groupe de la gestion de l'environnement au sein des Nations Unies.
- Recommandations pour les programmes connexes appuyés par le PNUÉ, le PNUD et ses partenaires.

Ces produits de l'atelier seront également guidés par les perspectives élargies issues des travaux de la Plate-forme de connaissances sur la croissance verte (GGKP, [www.ggkp.org](http://www.ggkp.org)) et l'initiative Green Growth Best Practices Initiative (Meilleures pratiques en matière de croissance verte) et serviront en retour à alimenter ces dernières.

### **Participants :**

Le public cible de l'atelier technique comprend les personnes suivantes :

- Points focaux techniques pour l'élaboration des politiques en faveur de l'économie verte au sein des ministères des finances, de la planification, de l'économie et de l'environnement.
- Conseillers du PNUÉ, du DESA et du PNUD intervenant dans le cadre du programme Green Economy Joint Programme, de l'Initiative Pauvreté-Environnement et d'autres démarches connexes (GLECRDS, Energy, AAP, ICA, GEPMI, etc.).
- Experts en ressources, issus notamment des institutions suivantes : institutions sœurs, Banque africaine de développement, Banque mondiale.
- Autres participants du pays hôte, notamment des experts et des donateurs.